

Pour les 400 000 travailleurs autonomes québécois, les bottines gouvernementales ne suivent pas les babines électorales

Québec, le 14 mars 2008- Suite au budget provincial du 13 mars 2008, la Coalition des travailleuses et travailleurs autonomes du Québec, qui représente les 400 000 travailleurs autonomes québécois, se déclare profondément déçue du non-respect des engagements électoraux du gouvernement libéral.

« Il y a un an jour pour jour, le Parti libéral du Québec avait été prompt à convertir en engagements électoraux les demandes de la C.T.T.A.Q. relatives à l'allègement du fardeau des travailleurs autonomes dans leur participation aux régimes publics et en matière de fiscale. Deux budgets plus tard, force est de constater que les bottines gouvernementales ne suivent pas les babines électorales. » constate le président de la C.T.T.A.Q., Me Stéphane Laforest.

Rappelant qu'au Québec, les travailleurs autonomes développent leur entreprise sans bénéficier du filet protecteur de bon nombre de programmes, comme la C.S.S.T. et l'assurance emploi, tout en participant plus que leur part au financement de plusieurs programmes dont le Régime québécois d'assurance parentale, Me Laforest résumait ainsi leur situation actuelle : « Le travailleur autonome est encore au Québec celui qui ne bénéficie pas de la protection d'un employé, ni du soutien financier des entrepreneurs, celui qu'on ne consulte jamais, mais qu'on fait payer plus que sa part lorsque vient le temps de financer un programme. On ne peut pas continuer de traiter en vache à lait plus d'un travailleur québécois sur dix. »

Or, le budget du 13 mars 2008 ne renferme aucune mesure visant à améliorer la situation des travailleurs autonomes québécois. « Après avoir aggravé le déséquilibre désavantageant les travailleurs autonomes dans la contribution au Régime québécois d'assurance parentale, on se serait attendu à ce que le gouvernement tente de compenser, par exemple, par une augmentation du seuil de déductibilité des dépenses de représentations. Cela aurait eu, pour le travailleur autonome, le même effet de stimulation de l'investissement dans le développement des affaires que d'autres mesures de ce budget visant la grande entreprise. Mais il n'en est rien et notre situation s'est détériorée depuis la dernière élection. » conclut le président de la C.T.T.A.Q.

La Coalition des travailleuses et travailleurs autonomes du Québec a été fondée en 2005 par l'association de cinq regroupements de travailleurs autonomes québécois pour représenter leurs intérêts auprès des instances gouvernementales.